



Le projet **ACEC, Accompagnement au Changement par l'Enseignement et le Conseil agricole : préservation du capital sol pour répondre aux enjeux du changement climatique** est un projet CASDAR Démultiplication d'une durée de 3 ans (septembre 2024 – octobre 2027) dont la finalité est **d'engager davantage les praticiens et futurs praticiens vers des transitions ambitieuses, pour une adaptation responsable des exploitations agricoles au changement climatique, en remettant le sol au cœur des raisonnements agronomiques et économiques.**

## Objectifs du projet

En s'appuyant sur un processus de traduction didactique, **donner de la lisibilité et du sens** aux outils, connaissances et méthodes (existantes ou en cours de construction), en lien avec les enjeux conjoints de sol et changement climatique, pour qu'ils soient utilisés par les praticiens.

**Faire évoluer les méthodes et démarches de formation**, pour préparer les futurs conseillers techniques à accompagner les exploitants agricoles et futurs exploitants agricoles dans un contexte incertain de changement climatique, en s'appuyant sur le capital sol.

**Décliner et approfondir les démarches d'accompagnement au changement** définies, en prenant en considération les **freins spécifiques liés au changement climatique et à la gestion des sols.**

**Renforcer les liens** entre les agriculteurs, les acteurs de la formation, les acteurs du conseil et les acteurs du développement et de la recherche.

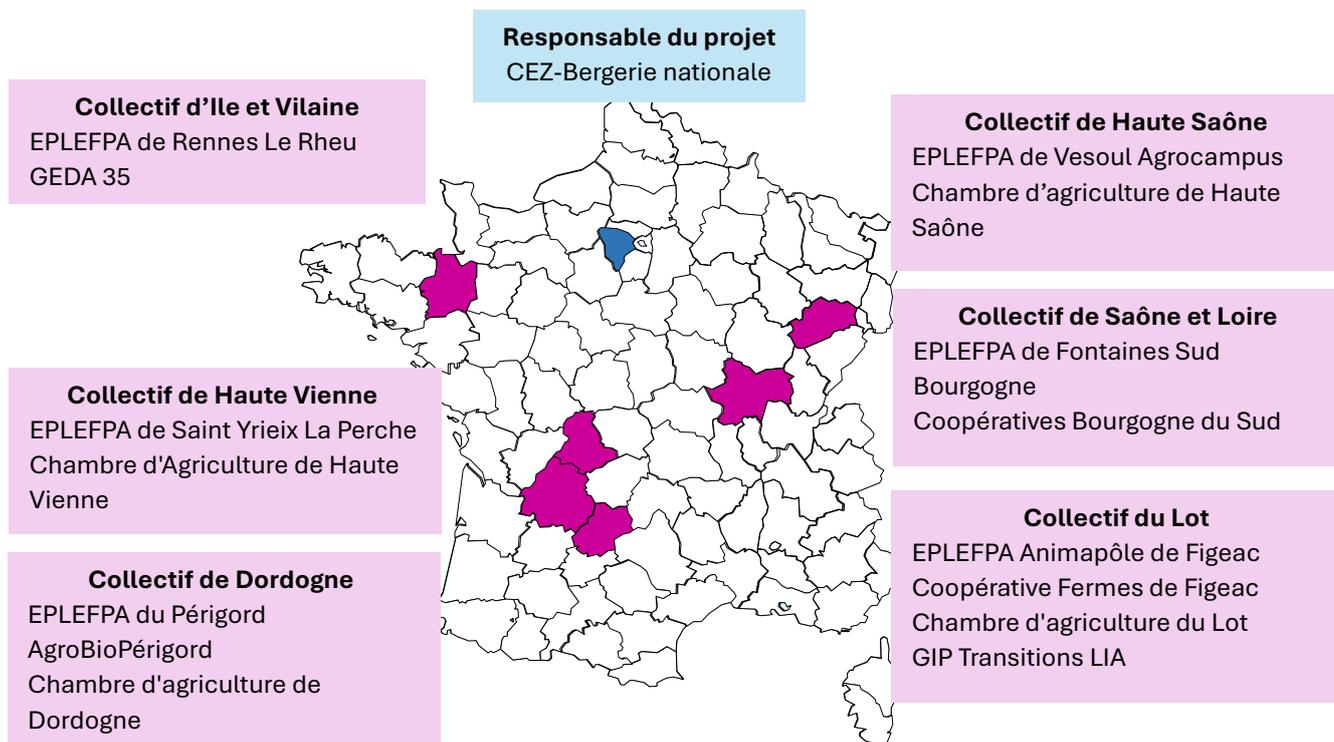
## Un projet national décliné à l'échelle territoriale

Dans la mise en œuvre du projet ACEC, les partenaires de la formation agricole, du conseil agricole et les agriculteurs seront associés en **collectifs territoriaux**, à l'échelle d'un département. Ainsi chaque collectif sera composé de :

- Un **établissement d'enseignement technique agricole (EPLEFPA)**, avec les **équipes pédagogiques** (enseignants, formateurs), le **directeur de l'exploitation agricole (DEA)** et des filières d'**apprenants** ;
- Un ou plusieurs **conseillers agricoles**, issus de chambres d'agriculture, d'associations agricole, de coopératives ;
- Des **agriculteurs** qui accepteront que leur exploitation soit **support des réflexions techniques** pour le projet ;
- Des **agriculteurs** qui se sont engagés dans des **démarches de transition ambitieuses** et des **stations d'expérimentations** qui pourront inspirer les réflexions.

Les exploitations représentées dans le projet sont principalement des exploitations en **polyculture élevage** et en **grandes cultures**.

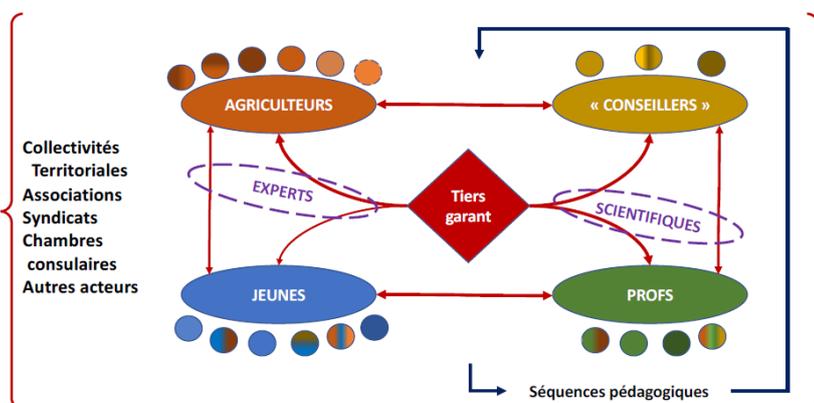
Six collectifs ont été constitués :



**D'autres acteurs du territoire** seront impliqués dans chacun des collectifs afin de nourrir les réflexions du projet ainsi que le travail qui sera mené par les apprenants au cours du projet.

La mise en relation des 4 grands types d'acteurs du projet (agriculteurs, conseillers, jeunes, profs) nécessite l'intervention d'un tiers garant. Ce rôle sera joué par **le CEZ-Bergerie nationale, porteur du projet.**

Au sein de chaque collectif, ces acteurs seront appuyés par des **experts techniques locaux** (SIDAM, Decrypt'Sol, GIP Transitions LIA) et **nationaux** (SOLAGRO, AFES, Celesta'Lab, ACTA, APAD, Ver de Terre Production), **des organismes nationaux de développement agricole** (Arvalis, IDELE), **des chercheurs en pédagogie et didactique** (Université Aix-Marseille, Université de Montpellier – LIRDEF, Institut Agro Dijon– UR FoAP INRAE, AgroParisTech- Université Paris-Saclay - UMR Agronomie).



D'autres **acteurs de la formation agricole** (Institut Agro Dijon- UMR Agroécologie, Institut Agro Florac) et du **conseil agricole** (CDA France, Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle Aquitaine) apporteront leur regard sur le projet et pourront faire des ponts avec leur sphère de compétence.

## Enjeux du projet

Le projet répondra à plusieurs types d'enjeux.

### ➤ Des enjeux techniques

Le projet ACEC se centrera sur les problématiques d'adaptation au changement climatique tout en maintenant un point de vigilance sur la cohérence avec les objectifs d'atténuation du changement climatique. Le projet ACEC s'attachera à l'enjeu de compréhension des sols, pour permettre ensuite de traiter l'enjeu de leur préservation et de leur intégration dans les stratégies d'exploitation. Enfin il s'agira d'envisager des stratégies d'adaptation dans différentes perspectives de durabilité et notamment des évolutions d'ampleur.

### ➤ Un enjeu de formation

Le projet ACEC entend répondre à un enjeu primordial : rendre les apprenants, futurs conseillers agricoles, capables de raisonner et d'accompagner les prises de décisions des agriculteurs et futurs agriculteurs dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique.

### ➤ Un enjeu d'accompagnement

En s'appuyant sur les travaux déjà conduits pour outiller les conseillers dans leur mission d'accompagnement au changement, le projet souhaite renforcer la prise en compte des **verrous et freins liés au changement climatique ainsi qu'à la gestion des sols** dans l'accompagnement au changement.

### ➤ Enjeu de raisonnement

Il existe un réel enjeu à construire des **savoirs structurants** pour que les praticiens et futurs praticiens puissent être en capacité de raisonner afin de prendre des décisions en connaissances de causes et de conséquences, en mobilisant les connaissances déjà existantes. Ces savoirs structurants constituent des **leviers d'apprentissages** et une **aide à l'accompagnement** pour enseignants/formateurs et conseillers.

## Regards croisés et prise de recul

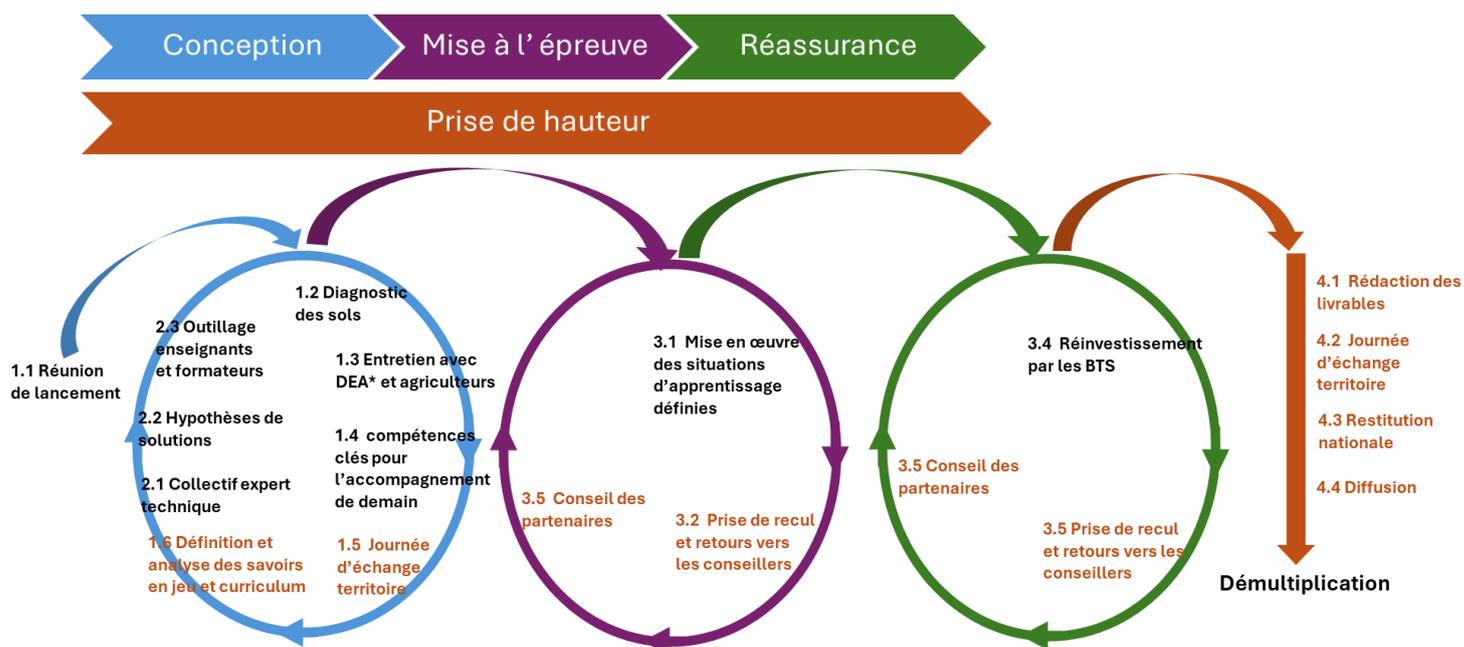
Une **prise de recul à différentes échelles** (d'un partenaire, du collectif et nationale) ainsi que des **comparaisons** entre les travaux conduits par chacun des collectifs permettront de dégager des **enseignements** et de produire des **livrables appropriables par d'autres territoires**.

Des **parallèles** pourront être faits entre l'accompagnement de futurs conseillers par les enseignants et formateurs, l'accompagnement de futurs agriculteurs par de futurs conseillers et l'accompagnement des agriculteurs par les conseillers.

Par ailleurs, le projet ACEC renforcera le **continuum** nécessaire entre la **formation initiale** et la **formation continue** des conseillers agricoles.

## Déroulement du projet

La mise en œuvre des actions suivra une démarche en 4 temps :



La **première phase de conception** (septembre 2024 à août 2025) du projet permettra de définir :

- Les **constats de départ** qui seront mis en travail par les enseignants / formateurs avec les apprenants dans les phases de mise à l'épreuve et de réassurance : **problèmes technico-économiques** et **verrous sociotechniques** qui se posent sur le territoire pour les agriculteurs, **difficultés et leviers d'accompagnement** des conseillers.
- Le **champ des possibles techniques**, en réponse aux problèmes identifiés, sur lequel pourront s'appuyer les enseignants / formateurs pour construire leur ruban pédagogique et orienter leurs apprentissages.

De plus cette phase de conception permettra de **former les enseignants / formateurs** à différents outils des sciences de l'éducation pour leur permettre de construire des **situations riches d'apprentissages et de sens pour les apprenants**.

La **deuxième phase de mise à l'épreuve** (septembre 2025 à août 2026) permettra de mettre en œuvre les rubans pédagogiques définis. Les apprenants en BTSA **seront mis en enquête pour répondre à la commande professionnelle passée par un agriculteur support des réflexions techniques ou un directeur d'exploitation agricole**.

Dans la **troisième phase de réassurance** (septembre 2026 à juin 2027), les enseignants et formateurs **ajusteront et mettront en œuvre une séquence pédagogique** permettant aux **BTSA impliqués dans la phase de mise à l'épreuve d'accompagner d'autres filières de formation, Bac Pro agricole ou Bac Techno STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), dans leurs questionnements autour des thématiques Sol et changement climatique. Les BTSA pourront (i) **réinvestir et renforcer les savoirs techniques clés acquis** et (ii) **mettre en travail des capacités liées aux compétences psycho-sociales**.

La **phase de prise de hauteur** ponctuera le projet et permettra de **prendre du recul sur les actions réalisées, croiser les regards entre les différents partenaires du projet et d'autres acteurs du territoire, et de préparer la réalisation de livrables transférables et appropriables** largement par la sphère de l'enseignement technique agricole, le conseil agricole mais aussi l'enseignement supérieur. Ces livrables seront présentés à l'échelle des territoires impliqués dans le projet ainsi qu'à l'échelle nationale dans l'optique de montrer qu'il est *possible de* et donner envie d'engager des transitions ambitieuses d'un point tant technique que pédagogique.

## Livrables

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- **Un travail de traduction didactique des outils, méthodes et connaissances techniques existantes** afin d'en assurer une utilisation plus large et effective par les praticiens du monde agricole.
- **La déclinaison et l'approfondissement des démarches d'accompagnement au changement** en considérant spécifiquement les freins au changement liés au changement climatique et à la gestion pérenne des sols.
- **La définition de stratégies d'adaptation à long terme, s'appuyant sur des pratiques agronomiques de préservation et d'amélioration de la fertilité des sols**, pour les filières concernées par le projet. Des points de vigilance, spécifiques à chaque filière, seront identifiés pour envisager une adaptation de ces stratégies à d'autres filières.

